



COMMUNE DE CRESSONSACQ
LETTRE D INFORMATIONS
COMMUNALES
AVRIL 2009

*Vive le
Printemps !!!*

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

La Communauté de Communes du Plateau Picard nous informe que le RAMASSAGE DES DECHETS VERTS EST RECONDUIT pour l'année 2009.

Le premier passage se fera le mardi 14 avril, et sera maintenu jusqu'au mardi 29 septembre 2009.

L'heure de ramassage étant souvent très matinale, il est recommandé de sortir ses sacs le lundi au soir. Le nombre de sacs est toujours limité à 5 par foyer. Le service ne ramasse que les sacs « officiels », de la communauté de communes, disponibles en

mairie très prochainement aux heures d'ouverture du secrétariat. Les sacs ne doivent jamais être fermés. En cas de non respect de ces règles les sacs ne sont pas vidés.

Les sacs non vidés doivent être rentrés le mardi soir avant 19 heures sous peine de poursuite, il en est de même pour les poubelles de déchets ménagers, elles ne doivent être sorties que le dimanche après 19 h doivent être rentrées le lundi soir au plus tard à 19 heures. Un arrêté commun de la Communauté de Communes et de la commune précise cette réglementation.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PRISES LE 26 MARS DERNIER

a) TABLEAU RESUMANT LE COMPTE ADMINISTRATIF 2008

	RESULTAT CLOTURE 2007	PART AFFECTEE INVEST 2008	RESULTAT de L'exercice 2008	RESULTAT de clôture 2008
Investissement	-230 889.63	0	249 044.45	18 154.82
Fonctionnement	447 656.01	230 889.63	411.54	217 177.92
Total et excédent de clôture	216 766.38	230 889.63	249 455.99	+ 235 332.74

b) TABLEAU DES TROIS TAUX 2009 : En octobre 2008, le conseil municipal, par souci de clarté financière et a décidé de financer sa participation au syndicat d'assainissement par

une fiscalité directe. Afin de ne pas alourdir les impôts locaux, le conseil municipal a décidé de baisser les taux communaux.

TAXES	% COMMUNAL voté en		% SYNDICAL induit en 2009	T. GLOBAL 2009
	2008	2009		
TAXE HABITATION	10.57 %	9.60 % soit (- 9%)	2.07 %	11.67 soit +1.1%
FONCIER BATI	20.42%	18.59% soit (-8.96%)	3.99 %	22.58 soit + 2.16%
FONCIER NON BATI	51.46%	46.7 % soit (- 9.11 %)	10.05 %	56.75 soit +5.29%

REPARTITION EN EUROS POUR CHACUNE DES TAXES :

TAXES	PRODUIT 2008		PRODUIT 2009		PRODUIT GLOBAL 2009	
	En euros	En %	Communal	Syndical	En euros	En %
T ; H .	23 474	32 %	22 128	4771	26 899	32 %
F. bâti	31 154	42 %	29 540	6340	35 880	42 %
F. non bâti	19 719	26 %	18 147	3899	22 046	26 %
TOTAL	74 348	100 %	69 815	15 010	84 825	100 %

En 2009, le taux des subventions du Conseil Général de l'Oise a baissé de 11 % pour notre commune, c'est la même chose pour toutes les communes (entre 10 et 15%). Cette baisse de participation ne réduit pas nos charges fixes,

mais au contraire les augmentent, il nous faut donc trouver des ressources nouvelles soit par la fiscalité, soit par la recherche de nouveaux partenaires et en cette période financière très difficile, ce n'est pas chose facile.

c) BUDGET PRIMITIF 2009 : SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Samedi 18 avril c'est la chasse aux œufs dans le terrain de la salle communale,
Participez nombreux, c'est organisé par Familles Rurales**

CHARGES A CARACTERE GENERAL : +12 270 euros soit (+23 %) Dépenses supplémentaires causées essentiellement par la remise en état partielle des chemins agricoles communaux (chemins de Pont, de Lieuvillers et du Bois sur 2000 m pour un coût de 18 000 euros).

CHARGES DE PERSONNEL : -250 euros

DEPENSES IMPREVUES : -12404 euros

VIREMENT A LA SECTION D

INVESTISSEMENT : +99 311 (+97%) Les dépenses d'investissement 2009 représentent +317 % de la moyenne des dépenses d'investissement des 4 derniers exercices budgétaires, le détail figure ci-dessous

CHARGES DES GESTIONS COURANTES : -10700 (-24%) Baisse de ce chapitre essentiellement due à la modification du financement de notre participation au syndicat d'assainissement. Pour information, notre participation au syndicat interscolaire nous coûte cette année 31456 euros auxquels il faut ajouter notre participation aux dépenses de la cantine scolaire, de l'accueil périscolaire et des CLSH soit une somme de 8000 euros environ.

CHARGES FINANCIERES (intérêts des emprunts) : +2800 (+30%)

DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT : (415 603 euros pour 2009 soit 6% environ de plus qu'en 2008)

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Remboursement de prêt en capital : 23006 euros

Modification du plan d'occupation des sols, annonces légales et honoraires du commissaire enquêteur : 8250 euros

Columbarium et jardin du souvenir (fourniture et pose) : 7060 euros

Remise en état de la toiture du chœur de l'église : 50 000 euros

Remplacement des chauffages de l'école, équipement de détecteurs de présence et mise en conformité : 5500 euros

Réalisation de meubles pour archives dans la salle de la mairie : 11 000 euros

Mise en souterrain des réseaux et renforcement électriques et téléphoniques avec nouveau transformateur : 313 646 euros (subvention FACE (65 % de la part renforcement) et Conseil Général de l'Oise (32 % de la part éclairage public), France Telecom (rien ou si peu).

Acquisition de matériel pour l'employé communal : 7700 euros (financement de 50% par l'Etat DGE)

Remise en état du chemin des Blattiers (entre la rue du Moulin et la rue Bullo) 15000 euros financés à 50 % par la réserve parlementaire de notre député Olivier DASSAULT. Ce chemin sera interdit à la circulation des véhicules à moteur dès sa réfection.

Participation au frais d'études du projet d'extension du village ; 50 000 euros financés par une subvention rétro active du Conseil Général de l'Oise lors de l'acquisition mais non encore versé.

L'ensemble des dépenses d'investissement s'élève à 526 104 euros.

LE COLUMBARIUM et JARDIN DU SOUVENIR SONT INSTALLES AU CIMETIRE COMMUNAL

Depuis quelques semaines, la commune a installé un columbarium et un jardin du souvenir dans le cimetière communal pour recevoir les cendres des personnes incinérées. Les conditions de locations (10 ans, 15 ans ou encore 30 ans) sont disponibles en mairie.

MODIFICATION DU PLAN D OCCUPATION DES SOLS N°2 :

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée entre les 5 janvier et 5 février 2009, le commissaire enquêteur a remis son rapport et sa conclusion. Le bureau d'études prépare les documents finaux, puis le dossier devra être validé par le conseil municipal, courant avril, il restera les temps d'annonces légales pour officialiser le document modifié.

REMISE EN ETAT DE LA TOITURE DU CHŒUR DE L EGLISE :

Depuis 1990 notre église a été rénovée entièrement pour sa partie intérieure et partiellement pour l'extérieur. Il nous reste à rénover la toiture du chœur sur les deux versants. Ce travail est devenu urgent car il y a des fuites qui ensuite vont endommager la charpente. Nous espérons pouvoir réaliser cette dernière tranche au cours de cette année.

REMPACEMENT DES RADIATEURS ELECTIQUES ET INSTALLATION DE DETECTEURS DE PRESENCE A L ECOLE.

Les radiateurs électriques ont vingt ans, nous avons commencé à remplacer les appareils défectueux, mais vu la vétusté de l'ensemble et la « gourmandise » de ces appareils nous avons opté pour des appareils plus performants et moins consommateurs d'énergie. Nous avons profité de ces travaux pour agir sur l'ensemble

**Samedi 18 avril c'est la chasse aux œufs dans le terrain de la salle communale,
Participez nombreux, c'est organisé par Familles Rurales**

de la consommation électrique de l'école en créant des points lumineux se déclenchant par détection de présence et se coupant automatiquement quand on quitte la pièce. Ceci va nous permettre de réduire notre consommation et notre puissance et les travaux devraient s'amortir sur 5 à 8 ans

REALISATION DE MEUBLES DE RANGEMENT EN MAIRIE

Même à l'heure d'internet de des messages dématérialisés, l'administration est toujours aussi papivore et les dossiers de marchés, de comptabilité, de sécurité, d'hygiène publique...prennent de plus en plus de place. De plus notre commune est le siège du syndicat d'assainissement et risque de devenir le siège du syndicat des eaux, il nous faut ranger toutes ces archives en aménageant l'espace au mieux.

MATERIEL POUR NOTRE EMPLOYE COMMUNAL

Après avoir acheté un tracteur tondeuse et sa remorque avec l'aide de notre Député Olivier DASSAULT, nous avons sollicité et obtenu de l'Etat une aide financière de 50% pour acheter du matériel normalisé et sécurisé (petite tondeuse, tronçonneuse, aspirateur de feuilles, compresseur, échelles.....) le tout pour 7 700 euros.

REMISE EN ETAT DU CHEMIN DES BLATTIERS

Le chemin sera prochainement remis en état avec deux bandes de roulement bitumées. Son utilisation sera limitée aux piétons et engins non motorisés. Pourquoi ? Les véhicules qui l'empruntent roulent trop vite, les sorties vers les rues Bullot et du Moulin sont dangereuses. Avec les travaux d'assainissement et de l'extension du village la circulation dans la rue du Moulin va s'amplifier, il convient donc, dès à présent, de sécuriser la situation.

EXTENSION DU VILLAGE :

Notre projet avance doucement, vu la situation économique, il n'y a pas d'urgence, nous profitons du temps pour nous former, nous informer, rencontrer des partenaires et financeurs. L'ADEME, le Conseil Régional de PICARDIE sont fortement intéressés par notre démarche et l'étude globale que nous conduisons.

INFORMATIONS GENERALES : PERMANENCE DU MAIRE EN AVRIL

Samedi 18 avril c'est la chasse aux œufs dans le terrain de la salle communale, Participez nombreux, c'est organisé par Familles Rurales

2009 : Monsieur le Maire vous informe qu'il n'assurera pas ses permanences du mois d'avril le jeudi entre 18 et 19h et ceci pour des raisons de santé qui l'obligent à réduire son activité et ses déplacements pour quelques semaines. Pour les demandes de renseignements, veuillez prendre contact avec Madame AUBERT, Adjointe qui assure une permanence tous les lundi matin entre 9 et 10 h. En cas d'urgence prenez contact avec le secrétariat ou au domicile de M. le Maire ou encore par @mail : mairie.cressonsacq@wanadoo.fr. Merci de votre compréhension.

LE PRINTEMPS EST ARRIVE ...

Voici le printemps et les beaux jours, c'est aussi le retour de la vie à l'extérieur de l'habitation, merci de respecter les règles d'usage relatives au bruit tondeuses, taille haies, barbecues et soirées festives. Pensez à votre voisinage.

CONSTAT : nous avons constaté que des tags ou autres dessins commençaient à fleurir et à envahir certains lieux et mobiliers publics, nous informons leurs auteurs qu'ils peuvent faire l'effort de les effacer avant d'être poursuivis pour cet acte malveillant et irrespectueux.

J'informe, dès à présent, les parents qui laisseraient leurs enfants se promener avec des bombes de peinture, si nous identifions les « artistes tagueurs » nous serons intransigeants et une remise en état du mobilier et des lieux publics leur sera facturée au prix entreprises auxquels il faudra ajouter les frais de procès. Nous avons déjà notre idée sur les auteurs, il suffit maintenant de les prendre sur le fait, nous nous y employons. Parlez-en avant avec vos enfants, il vaut mieux les prévenir, c'est les éduquer.

SENS INTERDIT DE LA RUE BULLOT ET RUE VERTE :

Certains automobilistes, inconscients et irrespectueux, continuent de ne pas respecter la signalisation mise en place dans le village. Cette information m'est transmise par des riverains ou des promeneurs, dès que j'ai connaissance de l'immatriculation du véhicule, je le transmets à la gendarmerie qui convoque le ou les contrevenants.

Les exemples d'incivilité sont quotidiens, il faut prévenir les dangers pour les éviter, ceux qui pensent ne pas connaître ou reconnaître le danger et pensent qu'ils peuvent tout se permettre « car ils savent, ils sont

forts... », qu'ils sachent qu'un PV de quelques dizaines ou centaines d'euros à leur compte et quelques points en moins sur leur permis de conduire coûteront moins chers à la société et aux victimes que les conséquences de leur incivilité.

PROJET D INITIATION ET DE FORMATION A L INFORMATIQUE

Dans le bulletin municipal paru en décembre, nous avons lancé une idée « créer des séances d'information et d'initiation à l'informatique. »

Ce projet prend vie, des volontaires se sont manifestés pour être formés, d'autres se sont présentés pour animer ces séances d'initiation et de formation. C'est encourageant.

Il nous reste à mettre en place les conditions légales de cette action. Pour cela, il nous fallait trouver une association porteuse, c'est fait, nous avons « réveillé » l'association « AU GRE DU SACQ » en sommeil depuis fin 2005. Un nouveau conseil d'administration provisoire a été élu par les volontaires pour favoriser le réveil, il se compose de six personnes : Nicolas LAGARDE en est le Président, Nathalie GERARD en est la trésorière et Fabienne ARRESTIER en est la secrétaire, puis trois membres sont nommés : Agnès PORET, Brigitte BULLOT et David SCHULLER. Le Conseil d'administration provisoire a la volonté de poursuivre le développement de l'association dans l'esprit initial. Permettre à toutes personnes de créer une animation à destination de la population du village. Vous en saurez davantage prochainement par les responsables eux-mêmes.

Le projet sera financé par l'association elle-même qui dispose de fonds propres que la commune va lui restituer, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) va subventionner le projet et un financeur privé apportera sa contribution que l'on espère la plus élevée possible.

L'équipement sera mis à la disposition des volontaires de tous âges, les idées ne manquent pas, nous espérons proposer plusieurs types d'information et d'initiation à l'informatique vers toutes les tranches d'âge de notre population. Nous comptons acheter entre

5 à 8 ordinateurs portables, une imprimante, un vidéoprojecteur qui aura plusieurs fonctions :

- écran visuel pour être utilisé comme « tableau noir »,
- écran de projection pour film ou documentation pour des animations diverses et variées,
- support d'images pour différentes réunions d'informations communales, associatives.....

Vous voyez les idées ne manquent pas, encore faudra t-il que la population suive les personnes qui veulent bien s'investir bénévolement.

A PROPOS DES SEANCES DE CINE RURAL

Depuis quelques mois nous constatons une baisse du nombre des spectateurs aux séances de cinéma, malgré tous nos efforts pour obtenir les prix les plus bas et les séances gratuites que nous finançons en période de vacances scolaires. Si cette situation devait se poursuivre nous serions contraints d'arrêter les projections. Je pense qu'il serait dommage d'en arriver là. Alors je demande au plus grand nombre d'entre vous de faire l'effort de vous réintéresser à cette activité pour laquelle nous n'avons jamais eu de critiques négatives, bien au contraire et sachez que de nombreuses communes veulent découvrir notre équipement et notre salle pour réaliser les mêmes équipements chez elles.

Alors ce n'est pas quand on aura cessé l'activité qu'il faudra venir dire : pourquoi n'y a-t-il plus de cinéma ? Sachez que la projection de films en salle est soumise à autorisation et que si nous arrêtons nous ne pourrions reprendre cette activité, car les grandes salles sont intervenues pour faire modifier les conditions et éviter ainsi la concurrence des petites salles.

Je compte sur vous pour nous aider à poursuivre notre activité et si vous avez des idées faites nous en part.

PROCHAIN FILM :

**JEUDI 2 AVRIL à 19 h 30, *VOLT*,
le dernier dessin animé, tout public.**

**VENEZ NOMBREUX NOUS COMPTONS
SUR VOTRE PRESENCE QUI SERA UN
REEL ENCOURAGEMENT**

**Samedi 18 avril c'est la chasse aux œufs dans le terrain de la salle communale,
Participez nombreux, c'est organisé par Familles Rurales**